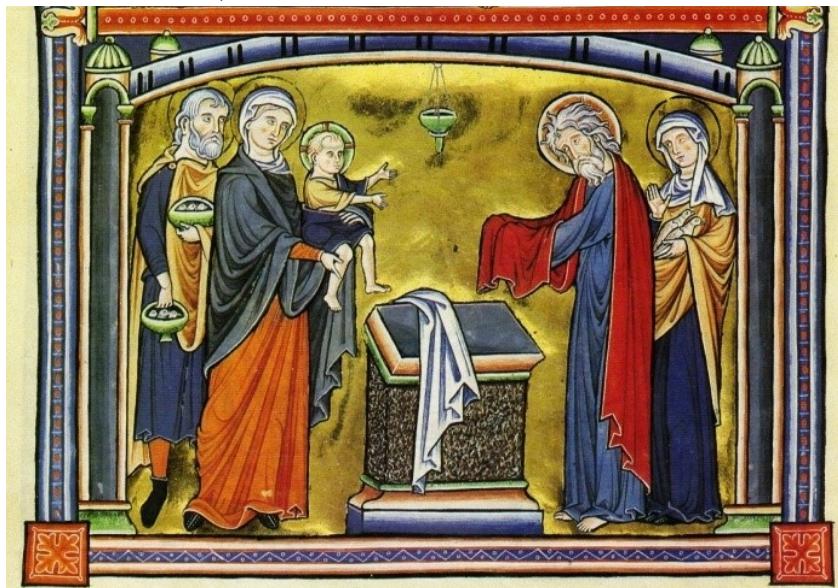


\*Dorénavant, jusqu'à la Vigile pascale, on omet partout l'Alleluia ; et au début des Offices, au Deus, in adjutorium, on le remplace par Laus Tibi, Domine, Rex Æternæ gloriæ (Louange à vous, Seigneur, Roi d'éternelle gloire). – À Vêpres, il y a chaque jour une Antienne propre au Magnificat. \*

1. **Dimanche de la Septuagésime.** À Laudes et aux Petites Heures, antennes et capitules propres. – Vêpres du Dimanche, mémoire de la PRÉSENTATION.
2. **PRÉSENTATION DU SEIGNEUR (PURIFICATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE).** Fête de 2<sup>ème</sup> Ordre. Tous les textes sont propres (sauf répons, hymnes et versets, du Commun des Fêtes de la B. V. Marie). À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (Ps.109, 112, 121, 126). – Avant la Messe, on procède à la bénédiction solennelle des cierges.  
\* À la fin des Complies, Antienne à la Sainte Vierge Ave Regina cælorum, que l'on dit ainsi tous les jours jusqu'au Mercredi-Saint inclus. \*
3. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Anschaire**, Évêque de notre Ordre : Antienne propre *Lumen*. – Messe de Saint Anschaire.
4. De la Férie. – Messe de Requiem pour les défunt.
5. **Sainte Agathe, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Toutes les antennes sont propres. Le reste du Commun d'une Vierge Martyre. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (Ps.109, 112, 121, 126).
6. De la Férie. (*Premier Vendredi du mois.*) À Laudes, commémoration de **Saint Paul Miki et ses Compagnons, Martyrs** : Antienne de plusieurs Martyrs. – Messe *Sapientiam* des saints Martyrs.
7. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. (*Premier Samedi du mois.*) Office de la Sainte Vierge aux Samedis durant l'Année. – Vêpres du Samedi ; au Magnificat, Antienne *Dixit Dominus* ; Oraison de la Sexagésime.
8. **Dimanche de la Sexagésime.** À Laudes et aux Petites Heures, antennes et capitules propres.
9. De la Férie.
10. **SAINTE SCHOLASTIQUE, Vierge, sœur de notre Bienheureux Père Saint Benoît.** Fête de 2<sup>ème</sup> Ordre. (*Indulgence plénière*) Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (Ps.109, 112, 121, 126).
11. **Notre-Dame de Lourdes.** Mémoire de 3<sup>ème</sup> Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge (Ps.109, 112, 121, 126).



ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE FÉVRIER.

12. **Saint Benoît d'Aniane, Abbé de notre Ordre.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
13. De la Férie.
14. **Saints Cyrille, moine et Méthode, Évêque, Patrons de l'Europe.** Fête de 3<sup>ème</sup> Ordre (*voir au 7 Juillet*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; Vêpres du Samedi ; Antienne *Pater* ; Oraison de la Quinquagésime.
15. **Dimanche de la Quinquagésime.** À Laudes et aux Petites Heures, antennes et capitules propres. – Après la Messe, ouverture de l'adoration eucharistique des **Quarante Heures**.
16. De la Férie.
17. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie** (*voir au 12 de ce mois*) : Antienne propre *Ecce quam bonum*. – Messe des Saints Fondateurs. Clôture de l'Adoration eucharistique des Quarante Heures.
18. **Mercredi des Cendres** (*Jeûne et abstinence*).  
\* *Temps du Carême* : À partir du Mercredi des Cendres, on prend l'*Ordinaire du Temps du Carême*, comme indiqué au Psautier ; chaque jour de férie, il y a une Antienne propre pour le Benedictus et le Magnificat, ainsi que deux Oraisons propres : l'une pour les Laudes et les Petites Heures, l'autre pour les Vêpres. Lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la férie par ces antennes et ces oraisons. Chaque jour également, il y a une Messe propre. \*
19. De la Férie.
20. De la Férie.
21. Du Samedi. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Saint Pierre Damien évêque et Docteur de l'Église** : Vêpres du Samedi.
22. **I<sup>er</sup> Dimanche de Carême.** À Laudes et aux Petites Heures, antennes et capitules propres.
23. De la Férie. À Laudes et à la Messe, commémoration de **Saint Polycarpe, Évêque et Martyr** (*voir au 26 Janvier*) : Antienne d'un Martyr.
24. De la Férie.
25. **Mercredi des IV-Temps.**
26. De la Férie.
27. **Vendredi des IV-Temps.**
28. **Samedi des IV-Temps.** Vêpres du Samedi.